

Questions orales

[Français]

M. René Laurin (Joliette, BQ): Monsieur le Président, puisque le président du Conseil du Trésor s'en rend maintenant compte, comment peut-il expliquer que le gouvernement s'apprête à dépenser 137 millions de dollars dans un nouveau système de gestion du service de la paye sans avoir pris l'élémentaire précaution d'en avoir fait préalablement une évaluation coûts-bénéfices?

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, nous agissons toujours avec prudence quand nous investissons l'argent des contribuables. Nous agissons ainsi parce que nous saisissons très bien toute la portée de nos actions. Nous utilisons constamment de nouvelles technologies.

Nous savons, en utilisant ces nouvelles technologies, que cela nous rapportera, que cela nous aidera à réduire les coûts, à atteindre d'ici trois ans l'objectif de 3 p. 100 du PIB et à offrir des programmes abordables et efficaces qui répondent bien aux besoins des Canadiens.

* * *

L'EMPLOI

M. Brent St. Denis (Algoma, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Les travailleurs du nord de l'Ontario ont subi de fortes pertes d'emploi pendant la récession. À Elliott Lake, localité qui se trouve dans la circonscription d'Algoma que je représente, près de 4 000 mineurs ont perdu leur emploi depuis 1990. Bon nombre d'entre eux sont âgés et sont chaque jour de plus en plus désespérés.

Quelles mesures le ministre entend-il prendre pour répondre aux besoins pressants de l'ensemble des travailleurs licenciés du nord de l'Ontario et du Canada, notamment les travailleurs âgés qui sont déplacés?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, le sort de bon nombre de nos travailleurs âgés, lorsqu'il se produit un grand bouleversement dans l'emploi au sein de leur industrie ou une récession, constitue une de nos principales préoccupations dans le cadre du processus de réforme sociale.

Les grandes tragédies économiques que vivent les habitants d'Elliott Lake sont pour nous l'occasion d'en mesurer les conséquences. Voilà pourquoi, dans le cadre de son programme d'aide à l'innovation, mon ministère va verser deux millions de dollars à l'Université Laurentienne et aux habitants d'Elliott Lake afin d'étudier les conséquences de cette situation sur les mineurs qui ont perdu leur emploi, sur les familles et sur la façon dont une collectivité peut s'en remettre. C'est là un exemple de la précieuse contribution de la pensée innovatrice à la découverte de

solutions nouvelles pour ceux qui ne peuvent plus gagner leur vie comme autrefois.

* * *

LES PÉNITENCIERS

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Monsieur le Président, il y a eu sept évasions dans les six mois qui se sont écoulés depuis que l'établissement de Bath est devenu une prison à sécurité moyenne.

Le solliciteur général pourrait-il nous expliquer pourquoi le Service correctionnel du Canada fait peser une menace sur la population en traitant cet établissement comme une prison à sécurité moyenne?

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, au nom du solliciteur général qui assiste à une conférence internationale de ses homologues d'autres pays, je voudrais préciser qu'il a accueilli avec plaisir le rapport du vérificateur général.

Les recommandations du rapport l'aideront à poursuivre le travail déjà entrepris lorsqu'il a été nommé à ce poste, l'année dernière. Nous mettons en oeuvre ces recommandations et nous continuerons de le faire.

• (1445)

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Monsieur le Président, le rapport du vérificateur général qui a été déposé aujourd'hui montre qu'il faut adopter un meilleur système de classification des détenus pour mieux protéger la population et qu'on doit porter une plus grande attention à la surveillance des délinquants à risque élevé dans la collectivité.

Le ministre ne reconnaît-il pas que le système actuel de classification et la surveillance accordée à ces délinquants à risque élevé laissent autant à désirer que la sécurité à l'établissement de Bath et qu'il faut procéder à une réforme en profondeur, plutôt que de prendre simplement quelques petites mesures correctrices ici et là?

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Service correctionnel du Canada a déjà donné suite à un certain nombre de recommandations. Ainsi, un cadre supérieur a été nommé pour s'occuper de la gestion des améliorations à apporter aux méthodes de surveillance des délinquants dans la collectivité.

Je voudrais rappeler à ma collègue que le vérificateur général a dit au chapitre 18.29 de son rapport: «Nous avons constaté que le Service révisait constamment ses procédés de définition et de gestion du risque et qu'il améliore ses critères fondamentaux d'évaluation du risque. Son mode de gestion évolue et s'améliore en fonction de ce risque.»

* * *

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.